



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

Panoramas

LE MAGAZINE DE LA CCLA

N°15

JUILLET
2026



Le nouveau conseil communautaire

P.8

PORTRAITS

- La directrice de l'Office de tourisme
- Le fondateur d'Huttopia

P.12

ZOOM

- Actualités du service déchets
- La Réserve : une année d'animations et de nouveautés

P.16

LE DOSSIER

La communauté de communes :
coopérer pour mieux gérer un
territoire



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de gratitude et un profond sens des responsabilités que j'aborde ce nouveau mandat à la présidence de notre communauté de communes du Lac d'Aiguebelette, à la suite de la confiance renouvelée que m'ont accordée les élus communautaires.

Cette réélection est avant tout celle d'un projet collectif porté par l'ensemble des maires, des conseillers communautaires et des agents qui œuvrent chaque jour au service de notre territoire. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur engagement et leur volonté d'agir ensemble dans l'intérêt général.

Notre territoire possède de nombreux atouts : sa qualité de vie, son dynamisme économique, son patrimoine naturel et culturel ainsi que l'engagement quotidien de ses habitants, de ses associations, de ses entreprises et de l'ensemble de ses communes.

Notre communauté de communes est aujourd'hui un acteur essentiel du quotidien. Développement économique, aménagement du territoire, services à la population, transition écologique, mobilité, enfance et jeunesse, soutien à la vie associative : autant de domaines dans lesquels notre intercommunalité agit concrètement pour améliorer la qualité de vie de chacun.

Les années à venir seront marquées par des défis importants. Dans un contexte de mutations économiques, environnementales et sociétales, nous poursuivrons notre ambition de construire un territoire attractif, solidaire et durable. Nous le ferons avec soin, en veillant à la bonne gestion des finances publiques et à l'équilibre entre nos communes. Face à ces enjeux, notre ambition demeure claire : toujours agir avec pragmatisme, responsabilité et proximité. L'écoute, le dialogue et la recherche de solutions partagées resteront au cœur de notre méthode de travail.

Ce premier numéro du journal de la communauté de communes est l'occasion de vous présenter les élus qui composent notre conseil communautaire et de mieux faire connaître les actions conduites, les projets engagés et les services mis à votre disposition. C'est un espace d'information et de partage qui permet de renforcer le lien entre l'intercommunalité et les habitants.

Je formule le vœu que ce nouveau mandat soit placé sous le signe du dialogue, de la proximité et de l'action. Ensemble, avec les élus, les partenaires institutionnels, les acteurs économiques, associatifs et l'ensemble des habitants, nous continuerons à faire vivre et progresser notre territoire.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Pascal ZUCCHERO

Président de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

LE MAGAZINE PANORAMAS

Directeur de la publication : Pascal Zuccherro | Création et mise en page : Pauline Foriel

Impression : 3 500 exemplaires | Imprimerie : Pomme C | Distribution : La Poste

Le journal intercommunal est distribué 3 fois par an dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire.

Il est également disponible en dépôt dans les différentes mairies, à la Maison du lac et en ligne sur

<https://ccla.fr/la-communaute-de-communes/les-lettres-dinformation>.

SOCIAL

ASSISTANTE DE VILLAGE, DÉJÀ UNE TRENTAINE DE PERSONNES REPÉRÉES

En fin d'année dernière, nous vous informions du lancement d'un tout nouveau service de petit bricolage à domicile pour lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées du territoire. Après seulement quelques mois de fonctionnement, une trentaine de personnes bénéficient déjà des services de Marlène Ugnon Fleury, l'assistante de village aux multiples fonctions. Il suffit de laisser un message au 07 88 35 06 56 pour qu'un petit tracas du quotidien trouve sa solution. Mais l'assistant de village, c'est beaucoup plus que ça.

Le premier retour d'expérience montre l'utilité sociale du service auquel font appel des personnes en manque de relations sociales, qui se remobilisent psychologiquement car elles se disent littéralement encouragées par Marlène pour se remettre en mouvement autour de certains actes du quotidien pour lesquels elles avaient baissé les bras. Ce sont ces rideaux, que l'on va enfin pouvoir décrocher pour les laver, ce tableau qui était resté au sol depuis si longtemps et qu'on va pouvoir accrocher au mur. Or, la santé sociale est aussi importante que la santé physique et la santé mentale, selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé du 15 janvier 2025 (en ligne sur <http://ccla.fr>).

Ce service entièrement gratuit, proposé par la CCLA, est aussi un gage de sécurité pour la famille, car il apaise et soulage le lien entre les personnes seules et leurs enfants, parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres, pour lesquels l'assistante de village est un agent public de confiance qui agit en vertu des principes de neutralité et de discrétion professionnelle, et souvent pour une brouille pour laquelle un artisan ne se déplacera pas.

Enfin, formée à l'écoute et au repérage des besoins des personnes isolées socialement, elle apporte de l'information sur les dispositifs de droit commun comme les aides à l'amélioration du logement, à la mobilité ou pour pratiquer de l'activité physique adaptée près de chez soi, par exemple.

 Vous connaissez Marlène, l'assistante de village ? Moi, oui. Je ne peux plus m'en passer. Dès que j'ai un problème que je ne peux pas résoudre avec mes 82 ans, je l'appelle et la vie devient plus facile. Elle arrive avec son sourire, sa gentillesse et ses outils. Elle a toujours des idées, une solution pour nous aider. C'est un gros plus pour moi et mes enfants qui ne sont pas tout à côté. Vous [Marlène] êtes presque de ma famille."

Madeleine, 82 ans

"Je suis handicapé, en fauteuil roulant, et vis seul. L'assistance de Marlène m'est d'une grande aide. Grâce à elle, je gagne en autonomie et peux faciliter de nombreux aspects de mon quotidien. J'espère que cette assistance de village pourra durer longtemps. Elle m'aide moi, mais également de nombreuses personnes." Valentin, 33 ans

"Sa présence à Novalaise est indispensable, pour nous, les vieux, c'est notre rayon de soleil !" Carmen, 97 ans

INFOS PRATIQUES

BUREAUX DE LA CCLA

Maison du Lac
572 Route d'Aiguebelette
73470 Nances

CCLA

Accueil :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

Contact : 04 79 28 78 64 | ccla@ccla.fr

DÉCHETTERIE

360 route du Bief du Moulin
73470 Novalaise

Horaires été :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
8h30-12h30 / 13h30-18h

Fermeture

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés

PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS

ZA du Goûtier à Novalaise

Ouverture

Du lundi au dimanche de 8h à 19h

PERMANENCES À LA MAISON DU LAC

ATELIERS NUMÉRIQUES

Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h à 12h
et tous les 4^{mes} jeudis du mois de 14h à 17h
D'autres permanences sont organisées dans les communes.

Contactez le Conseiller numérique :

Fwaz ALMOKDAD | 07 56 47 23 72
fwaz.almokdad@ccla.fr

ARCHITECTE CONSEIL

Tous les 1^{ers} mardis matin du mois

Uniquement sur rdv. Réservation auprès de la CCLA au 04 79 28 78 64

Plus d'infos : www.cauesavoie.org

ASDER

Tous les 1^{ers} lundis après-midi du mois

Uniquement sur rdv. Réservation auprès de l'ASDER au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-17h sauf jeudi)

Plus d'infos : www.asder.fr

OPAH/SOLIHA Solidaires pour l'habitat

Tous le 2^{mes} mardis matin du mois

Uniquement sur rdv. Réservation auprès de Gaëlle Francillon | 06 89 82 33 73
g.francillon@solihha.fr

Plus d'infos : www.solihha.fr

SOCIAL

5 CABINETS MÉDICAUX ET 2 CABINETS PARAMÉDICAUX DANS LA FUTURE MAISON DE SANTÉ À SAINT-ABAN-DE-MONTBEL

Dans l'objectif de maintenir et développer les services de santé et l'accès aux soins pour les habitants du territoire, la CCLA porte un projet de construction d'une Maison de santé, en lien avec la commune de Saint-Alban-de-Montbel et les quatre médecins actuellement installés au sein de la commune. Celle-ci sera implantée à côté de la salle des fêtes François Cachoud, sur un terrain communal qui a été cédé à la CCLA à l'euro symbolique.

La CCLA a décidé de confier la mise en œuvre du projet à la Société d'Aménagement de la Savoie*(SAS) dans le cadre d'un bail à construction de 25 ans. La SAS assure la réalisation du bâtiment ainsi que sa gestion locative pendant toute la durée du bail. À son terme, le bâtiment sera rétrocédé à la CCLA.

La Maison de santé comprendra cinq cabinets médicaux et deux cabinets paramédicaux.

La construction doit démarrer fin août 2026 pour se terminer à l'été 2027.

**La Société d'Aménagement de la Savoie (SAS) est une société d'économie mixte, c'est-à-dire une société de droit privé dont le capital est détenu majoritairement par des collectivités locales dont le Département de la Savoie. Elle agit au service de toutes les collectivités locales et intervient dans les domaines de l'aménagement et du développement urbain, touristique, économique, de la construction publique.*



Coût d'opération : 1 110 000 € HT

Financement prévisionnel :

- > Région : 250 000 €
- > Département : 100 000 €
- > CCLA : 100 000 €
- > Commune : En fonction du niveau de financement régional

La SAS finance le reste à charge via un emprunt remboursé par le montant des loyers perçus auprès des professionnels de santé qui occuperont le bâtiment.

PROTÉGONS NOS ENFANTS !

INTERVENTIONS DU COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE DANS LES ÉCOLES



PARLER est le maître mot de ces temps de prévention !

Le projet éducatif du territoire vise avant tout la sécurité physique et émotionnelle de nos enfants. Afin de les sensibiliser aux risques de non-respect de leur personne et de recueillir une éventuelle parole, la CCLA a fait le choix de s'adresser à l'association *Colosse aux pieds d'argile*.

Reconnue d'utilité publique, l'association lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire. Elle a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes et victimes collatérales.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 299 élèves du CE1 au CM2 (13 classes) qui ont été sensibilisés à l'intimité et aux violences sexuelles, en complément du programme d'éducation à la vie affective relationnelle assuré par les enseignants.

« En fonction des tranches d'âge, le discours et les notions abordées ont été adaptés aux élèves. L'échange et les prises de parole ont été favorisés par le climat de confiance instauré par le binôme composé de l'intervenant de l'association et de notre infirmier scolaire, Monsieur Sébastien Paley. C'est rassurant de savoir que nous ne sommes pas seuls si un problème survenait ».



SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026)

Dans le cadre de l'appel à projets "Lutte contre le gaspillage alimentaire 2025-2027", porté par la CCLA et mis en œuvre par deux intervenantes, plusieurs actions ont été réalisées sur le territoire :

- **sensibilisation de 13 classes**, représentant 333 élèves ;
- **accompagnement de 2 cantines** dans leurs démarches de réduction du gaspillage ;
- **réalisation d'un livre de recettes anti-gaspi** (en cours d'édition) ;
- organisation de **4 animations grand public** afin de sensibiliser les habitants aux enjeux alimentaires et à la réduction des déchets.

Des interventions pédagogiques sont d'ores et déjà prévues dans les établissements scolaires pour l'année 2026-2027.



JOB DATING À L'EHPAD DU LAC D'AIGUEBELETTE, UNE OPÉRATION RÉUSSIE (28 MARS 2026)

Un collectif pour l'emploi en Avant-Pays savoyard s'est mobilisé à l'occasion de deux demi-journées « En Avant l'Emploi », organisées à l'EHPAD Les Floralties de Saint-Genix-les-Villages et à l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette à Novalaise, afin de mettre en lumière les métiers de l'aide à la personne et de favoriser les recrutements locaux.

À l'issue de cette expérience immersive de valorisation des métiers du soin, qui a renforcé la coopération locale, des recrutements concrets ont pu avoir lieu pour l'EHPAD et l'ADMR de Novalaise. Une initiative qui permet de soulager, au moins temporairement, les deux structures confrontées à un manque chronique de personnel.





LA VIE EN VERT LANCE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE (18 AVRIL 2026)

Cette deuxième édition de « La Vie en Vert » organisée à la Maison du Lac a rencontré un beau succès auprès du public et des partenaires mobilisés. **Cette journée dédiée à la réduction des déchets, à la consommation responsable et aux initiatives locales a permis de rassembler habitants, associations, bénévoles et acteurs du territoire.**

Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux stands de sensibilisation, participer à des ateliers pratiques et profiter d'animations variées autour du réemploi, de la réparation et du recyclage. La première Bourse aux vélos du lac d'Aiguebelette, organisée avec l'association Roue Libre Chambéry, a particulièrement marqué cette édition et contribué à la dynamique conviviale de la journée.



RESTITUTION D'UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE PETITE ENFANCE ET SÉNIORS (20 MAI 2026)

Le projet artistique intergénérationnel « Auprès de mon arbre », mené depuis février 2026 à l'EHPAD de Novalaise avec la compagnie La Main Qui Parle, s'est conclu par une belle journée de restitution publique qui a mis en lumière le travail accompli et l'implication des participants.

Durant plusieurs mois, résidents, tout-petits du multi-accueil, assistantes maternelles, enfants du centre de loisirs, familles et professionnels ont participé à des ateliers mêlant chant, danse, conte et arts plastiques autour de la thématique de l'arbre, symbole de transmission et de lien entre les générations.

Au-delà de l'aspect artistique, ce projet a surtout permis de renforcer le lien social, de lutter contre l'isolement et de faire naître de nombreux échanges et souvenirs partagés entre petits et grands.



ART EN LAC, UN RENDEZ-VOUS ARTISTIQUE DEVENU INCONTOURNABLE (DU 15 AU 17 MAI 2026)

Leur volonté était à la fois simple et ambitieuse : offrir aux artistes peintres et sculpteurs professionnels ou semi-professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes un espace d'exposition autour du Lac d'Aiguebelette, tout en proposant au public des œuvres de qualité. Ce qui n'était au départ qu'une initiative personnelle est devenu, au fil des années, une véritable dynamique artistique. Aujourd'hui, Art en Lac est une association composée de huit membres, qui porte désormais un événement incontournable de l'Avant-Pays savoyard.

En seulement six ans d'existence, cet événement accueille près de 50 artistes – peintres, sculpteurs et photographes. Cette année, plus de 2 500 visiteurs se sont répartis sur six communes, témoignant de l'intérêt croissant du public pour cette rencontre entre l'art et le territoire.

Fidèle à son fil conducteur, l'association choisit chaque année un thème en lien direct avec la nature, la faune ou la flore, afin de préserver l'esprit originel du projet : célébrer la beauté du vivant et l'inspiration qu'il offre aux artistes.

Dans une logique de découverte et de convivialité sportive, Laurianne Mailland a créé un parcours vélo accessible via une application, permettant au public de rencontrer les artistes tout en pratiquant le cyclisme.

Avec le soutien de la CCLA et des communes partenaires, cette exposition rassemble habitants, vacanciers et amateurs d'art, tout en contribuant à l'économie locale grâce à la fréquentation des restaurateurs et hébergeurs du territoire. **Place désormais au projet ART EN LAC 2027 : l'appel à candidatures sera lancé dès le mois de septembre.**



UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL ET UNE NOUVELLE BOUTIQUE POUR L'OFFICE DE TOURISME DU LAC D'AIGUBELETTE (10 JUIN 2026)



La première phase des travaux de la Maison du Lac est désormais achevée avec l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil et de la nouvelle boutique de l'Office de Tourisme. Pensée comme une véritable vitrine des savoir-faire locaux, celle-ci met à l'honneur les artisans, producteurs et créateurs du Lac d'Aiguebelette.

Un projet qui traduit une volonté de valoriser les talents du territoire et de soutenir l'économie locale.

Maud LEPIN, directrice de l'office de tourisme du Lac d'Aiguebelette

Installée sur le territoire depuis une quinzaine d'années, Maud a découvert le Lac d'Aiguebelette lors de ses études à Chambéry. Un véritable coup de cœur pour ce paysage préservé, qui l'a conduite à revenir rapidement après une première expérience professionnelle en station de montagne. Aujourd'hui, elle participe au développement touristique du lac d'Aiguebelette.

• Quel a été votre parcours avant de prendre la direction de l'office de tourisme ?

J'ai commencé par des études supérieures en littérature anglaise, tout en conservant une passion pour le voyage et le tourisme. J'ai beaucoup voyagé, travaillé bénévolement dans des offices de tourisme, puis j'ai intégré un master en management des sites et destinations touristiques à l'université de Savoie. Pendant cette période, j'ai enchaîné les saisons en montagne, dans les offices de tourisme et l'hôtellerie, afin de découvrir toutes les facettes du secteur.

• Le territoire a lancé une nouvelle marque touristique en 2025. Pourquoi ce changement ?

Cette marque a été créée pour renforcer l'identité et la singularité du territoire. L'objectif était de fédérer autour de valeurs communes et de valoriser les atouts du territoire auprès des visiteurs, des partenaires et des habitants. Cette nouvelle identité a ensuite été déclinée sur l'ensemble de nos supports : les nouvelles brochures, le nouveau site internet, mais aussi le nouvel espace d'accueil et la boutique.

Derrière cette évolution se trouvait également la volonté d'assumer un positionnement plus affirmé en faveur de l'écotourisme. Cette orientation s'inscrit dans la stratégie définie en lien avec la CCLA, qui pilote la politique de développement touristique du territoire.

• En quoi consiste cette stratégie écotouristique ?

C'est avant toute chose l'idée de développer un tourisme qui repose sur la valorisation d'un environnement naturel remarquable tout en garantissant sa préservation et en sensibilisant le public aux enjeux de préservation. C'est aussi valoriser les productions locales et les savoir-faire du territoire.

Cette stratégie s'inscrit également dans une logique de travail partenarial avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la Réserve Naturelle du Lac d'Aiguebelette ainsi que les prestataires d'activités autour des enjeux de protection de ces espaces sensibles.

Au niveau de l'Office de tourisme, cela se traduit aussi par un choix de sobriété dans notre communication et par une volonté de donner une image réaliste du territoire. Le nouveau site internet reflète cette approche : sobriété numérique, informations renforcées sur les règles à connaître, les plages payantes, les périodes d'affluence ou encore les droits de navigation. Nous avons installé une webcam orientée vers la sortie d'autoroute afin que les visiteurs puissent anticiper les conditions

de fréquentation avant leur venue. L'idée n'est pas de vendre une image idéalisée du lac, mais d'accompagner les visiteurs vers une expérience plus sereine et respectueuse du site.

• Comment concilier attractivité touristique et préservation d'un site naturel sensible ?

C'est tout l'enjeu. Le tourisme représente des retombées économiques importantes pour le territoire et de nombreux services se sont développés grâce à cette activité. Mais le lac reste un espace fragile, et l'équilibre est parfois délicat.

Les visiteurs à la journée lors des fortes chaleurs peuvent avoir un impact important sur la tranquillité des habitants, mais aussi sur l'expérience des touristes en séjour, qui recherchent justement un environnement paisible et préservé.

Nous travaillons donc sur plusieurs leviers avec nos partenaires : mieux répartir la fréquentation, valoriser les activités hors saison, promouvoir les villages et activités de pleine nature au-delà du seul lac.

• Certains reprochent à l'office de tourisme de "faire venir trop de monde" au lac. Que répondez-vous ?

Il est important de rappeler que les pics de fréquentation estivaux sont principalement liés aux visiteurs à la journée qui viennent spontanément en fonction de la météo. Ces flux sont aujourd'hui largement alimentés par les réseaux sociaux, les applications de localisation ou encore la recherche de lieux de baignade pendant les épisodes de chaleur.

Notre rôle n'est pas de pousser à une fréquentation massive du lac, mais au contraire d'accompagner une fréquentation plus respectueuse et mieux informée, à travers une communication réaliste et raisonnée.

• Quels sont désormais les axes de développement pour l'office du tourisme ?

Nous souhaitons développer le tourisme d'affaires en proposant une offre en adéquation avec les attentes des entreprises et des organisateurs d'événements. Après un important travail de repositionnement, notre objectif aujourd'hui est de diffuser cette culture écotouristique auprès des partenaires locaux, à travers des formations, de l'accompagnement et du travail en réseau. C'est un travail peut-être moins visible, mais fondamental pour construire un tourisme durable et cohérent à l'échelle du territoire.

Interview de **Philippe BOSSANNE**, fondateur avec sa femme d'**HUTTOPIA**

"Mieux comprendre le modèle, le positionnement et les objectifs de l'entreprise."

Entreprise familiale déjà présente autour du lac depuis 2017 avec la reprise de l'exploitation du camping du Sougey (propriété de la CCLA), Huttopia vient d'ouvrir un nouveau camping à Lépin-le-Lac, le « Domaine du lac ». Implanté sur le site de l'ancien camping du Curtelet que la société avait racheté il y a 4 ans, le camping est associé au site emblématique de la « Maison ronde » qui était à l'abandon depuis près de 30 ans et qui a été intégralement rénovée en créant un café-hôtel de 25 chambres. L'exploitation de ce site s'effectue dans le cadre d'un bail emphytéotique passé avec la commune de Lépin-le-Lac. Huttopia est par ailleurs propriétaire de deux autres campings à Lépin-le-Lac qui sont exploités sous la marque Onlycamp : le camping Ferrand qui ouvre cette année et le camping Les Peupliers.



• Pouvez-vous présenter le modèle de Huttopia, ce qui le distingue dans le secteur de l'hôtellerie de plein air et pourquoi avoir choisi le territoire du lac d'Aiguebelette pour développer plusieurs établissements ?

Très simplement, le groupe Huttopia développe depuis 26 ans une catégorie à part dans le monde de l'hôtellerie de plein air qui est le camping-nature. Il s'agit d'une offre très complémentaire et néanmoins très différente du camping-club :

- Une implantation dans des beaux coins de nature où l'on peut camper.
- Proposer des activités tournées autour de la nature, de sa compréhension, de sa découverte tout simplement pour la faire apprécier à sa juste valeur (car on protège bien ce que l'on aime).
- Créer des moments de découverte et de rencontre avec le territoire et les acteurs qui l'animent et le font vivre.

Nous résumons cela à travers notre projet Huttopia : « Montrer que l'Homme s'enrichit tant au contact de la nature, dont il fait partie intégrante, que des différences de l'Autre ».

Ce projet prend forme via différentes offres et différentes marques qui dépendent des caractéristiques du site, du niveau d'exposition au cadre naturel (du nature urbain au dépaysement total) et du niveau d'infrastructures proposées. Ainsi, un camping Huttopia propose généralement, sur 6 à 10 ha, un mix entre hébergements locatifs et emplacements nus, généralement une piscine, un centre de vie, une épicerie d'appoint et un café-comptoir tandis qu'un camping Onlycamp dispose sur 3 à 4 ha d'une quasi-exclusivité d'emplacements nus très prisés des camping-caristes, des adeptes de la vanlife ou des campeurs plus aguerris avec sanitaires et

simple bureau d'accueil. Les Citykamps Huttopia sont quant à eux des campings-nature en zone urbaine. Et enfin les bivouacs Huttopia ne sont pas des campings à proprement parler mais des emplacements isolés et autorisés.

Cela permet aussi d'avoir un panel très large de propositions tarifaires allant de 20€ la nuit sur un emplacement nu jusqu'à 250€ dans un locatif pour 6 personnes.

À l'exception du CityKamp, nous retrouvons cette diversité autour du lac d'Aiguebelette même si le dernier-né, Huttopia Domaine du Lac, est un modèle hybride, né de l'association entre l'ancien camping du Curtelet, la Maison Ronde, bâtiment symbolique et historique qui ne demandait qu'à retrouver sa superbe. La clientèle de proximité (particuliers et professionnels) pourra ainsi choisir entre prestations hôtelières (dans la Maison Ronde ou dans des chalets hôteliers) et hôtellerie de plein air dans différents formats d'hébergements locatifs, en toiles, en toiles et bois ou tout en bois.

Huttopia se distingue des autres campings par la qualité de ses aménagements, l'espace qui est laissé aux campeurs, l'intégration dans le paysage de ses hébergements en toile et bois.

Originaire du Nord de la Drôme et implanté aujourd'hui à Lyon avec Huttopia, la famille Bossanne a toujours connu et pratiqué le lac d'Aiguebelette. C'est un site naturel exceptionnel, très calme avec une nature très préservée. Il est de plus parfaitement desservi, et à proximité de grandes agglomérations.

Si nous avons décidé d'investir sur ce lac depuis une dizaine d'années, c'est aussi parce qu'il résonne parfaitement avec les valeurs d'Huttopia et que nous avons été très bien accueillis par les acteurs locaux.

• Quel impact un camping Huttopia peut-il avoir sur l'économie locale et comment garantisiez-vous l'intégration de vos établissements dans la vie des territoires ?

Notre philosophie a toujours été d'avoir des sites ouverts. Ouverts aux locaux qui seront toujours les bienvenus sur nos sites pour boire un coup, faire une pétanque ou profiter d'un concert. Ouverts à nos clients que nous ne cherchons pas à retenir sur nos campings durant leur séjour. Nous voulons au contraire être de véritables partenaires du territoire, de ses atouts, de ses richesses, humaines, patrimoniales ou naturelles. Nous sommes un acteur de l'écosystème local. Une récente étude dans le bassin des Vosges dans lequel nous sommes implantés démontrait qu'un client Huttopia dépensait 5€ autour du camping lorsqu'il avait dépensé 1€ dans le camping. Généralement, les commerçants ou les artisans peuvent mesurer rapidement notre impact. Idem en termes d'emplois, directs et indirects, en saison et à l'année d'autant plus que nous avons la chance de pouvoir facilement loger nos saisonniers. Sur le Lac d'Aiguebelette en pleine saison, nous aurons une cinquantaine d'emplois directs. Enfin les taxes générées par notre activité, directes et indirectes, représentent des retombées importantes pour les Collectivités publiques.

• Comment se construisent les relations entre un territoire et un gestionnaire privé comme Huttopia ?

On parle de partenariat public / privé et c'est exactement dans ce sens que nous travaillons, dans une logique de confiance et de respect mutuels. Chacun prend des engagements à long terme, de manière réfléchie et cadrée, dans le respect de l'environnement, des habitants et du territoire. C'est notre vision du tourisme durable.

De plus, on finance toujours nos investissements sans demander un euro aux collectivités. C'est le cas aussi sur le lac d'Aiguebelette où nous n'avons jamais touché un euro de subvention.

• Certains habitants s'interrogent ou s'inquiètent de voir un même opérateur prendre la gestion de plusieurs campings sur un territoire. Que leur répondez-vous ?

En premier lieu, il est sans doute important de préciser que nous sommes loin d'être en situation de monopole sur le Lac. Il y a beaucoup d'autres opérateurs touristiques. Nous sommes une entreprise familiale, de la région, qui aimons ce coin. Notre développement est un travail au long cours. Il est certain que notre premier site Huttopia au Sougey, qui a bien marché, nous a donné confiance pour investir à nouveau ici. On pense aussi que ce que nous avons réalisé, et même au-delà, de

ce que nous avons annoncé aux élus pour ce premier site. Cela a permis, je crois, de gagner leur confiance. Après, je comprends les inquiétudes, légitimes, mais sans doute davantage liées à une méconnaissance. Les habitants sont les bienvenus pour venir découvrir nos installations. Ils verront la qualité des réalisations, le souci du respect de l'environnement naturel et du patrimoine s'agissant en particulier de la Maison Ronde. Avec près de 200 campings dans 9 pays et souvent des implantations dans des espaces naturels sensibles, Huttopia a bâti un savoir-faire et une réputation à laquelle elle tient.

Nos réalisations autour de ce si beau lac près de chez nous, se doivent d'être à la hauteur. Nous nous y employons !!!

• Comment voyez-vous l'évolution du tourisme autour du lac d'Aiguebelette dans les prochaines années et votre positionnement ?

Il ne faut surtout pas se voiler la face. Les lacs alpins ont un pouvoir d'attractivité puissant, deviennent des îlots de fraîcheur dès que les villes alentours sont en surchauffe et proposent des expériences et des contemplations incroyables vers les sommets alentours.

La première complexité est de gérer ces flux touristiques sans mettre le territoire sous cloche.

Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités de gestion, plus ou moins coercitives, plus ou moins contraignantes... Nous pourrions citer comme exemple la Baie du mont Saint Michel, les calanques de Cassis ou encore l'île de Porquerolles. C'est la rançon du succès mais cela reste un problème de riches. Je sais que les élus de la CCLA ont déjà mis en place des actions et que d'autres réflexions sont en cours... C'est complexe...

À notre humble niveau, nous pourrions dire que nous apportons quelques solutions.

Des solutions concernant les « excursionnistes » (qui viennent une journée profiter du lac avec des retombées économiques faibles pour le territoire). En proposant des solutions d'hébergements touristiques, nous générons des séjours sur des zones aménagées, des gens qui restent plusieurs jours et qui consomment localement, tout en se déplaçant massivement à vélo ou à pied.

Nous proposons également des solutions permettant de limiter le camping sauvage et d'offrir aux amoureux de la vanlife ou aux campings-caristes des emplacements autorisés, qualitatifs sous la forme de bivouacs (sans services associés) ou dans nos campings (avec l'accès à l'eau, aux douches).

Nous travaillons également sur la mise en place de solutions d'hébergement pour les saisonniers.

Pour certains territoires, très attractifs, les médias aiment parler de surtourisme, qui est principalement un problème de flux. Je comprends la difficulté de gestion pour les élus locaux et pour les habitants.

Mais c'est aussi une formidable richesse pour le secteur, créateur de retombées économiques, d'emplois. Nous travaillons aussi beaucoup sur des projets avec des élus sur des secteurs en sous-tourisme. Ils cherchent à attirer des visiteurs, c'est souvent une question de survie économique et le dernier moyen de retenir les enfants au pays. Il me semble préférable de gérer un afflux, avec des solutions adéquates, plutôt que de devoir tenter d'émerger, d'attirer, de créer une nouvelle marque touristique.

QUELQUES CHIFFRES

- **10 millions d'euros**, c'est le montant investi cette année par Huttopia dans les projets de rénovation du café-hôtel de la Maison Ronde, du camping Huttopia du Domaine du Lac et du camping Onlycamp du Ferrand.
- **Au total, 20 millions d'euros investis depuis l'implantation au Sougey.**
- **Emploi** : Une quinzaine d'employés permanents et une cinquantaine de saisonniers.
- **Objectif** : 150 000 nuitées touristiques / an sur le territoire de la CCLA.



Nous avons lancé Huttopia en 1999 tout simplement parce que nous souhaitions créer un type de camping que nous aimons pratiquer. Un vrai camping, forcément situé dans un beau coin de Nature où on peut planter sa tente sans être les uns sur les autres, pour bien respirer, en profitant d'un beau paysage, dans le calme, pour passer des vacances en toute liberté, sans contrainte, dans une forme de sobriété et de simplicité en rupture avec notre vie quotidienne. Le vrai camping permet tout ceci. Il se trouve qu'il est écologique par nature. Ses équipements sont légers et réversibles. On y vit avec uniquement l'essentiel dans une forme de sobriété heureuse. Il permet enfin ce contact direct avec la Nature que beaucoup ont perdu dans leur vie citadine : mettre les pieds dans l'herbe, toucher les arbres, sentir l'odeur du bois, ressentir et entendre la forêt... Camper permet non seulement de se reconnecter avec la Nature, avec le bon air mais aussi avec sa famille, ses amis ou son voisin-campeur. Autant de besoins terriblement actuels dans notre société. »

Céline et Philippe Bossanne, fondateurs d'Huttopia

DÉCHETS

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS
À LA PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS DE NANCES / NOVALAISE

La Communauté de communes du lac d'Aiguebelette a ouvert, en 2024, une plateforme dédiée au stockage et au broyage des déchets verts située dans la zone du Goutier, à cheval sur les communes de Nances et Novalaise, afin d'offrir un service de proximité adapté aux besoins des usagers du territoire.



Depuis plusieurs mois, il est constaté que de nombreux apports proviennent de communes situées en dehors du périmètre de la CCLA (usagers et professionnels). Cette situation entraîne une augmentation importante des tonnages collectés ainsi qu'une hausse des coûts de traitement supportés par la collectivité.

Afin de garantir que cet équipement reste exclusivement réservé aux habitants du territoire communautaire et de mieux maîtriser les coûts du service, un dispositif de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation, sera mis en place à compter du 1^{er} septembre 2026.



La CCLA remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération afin de préserver un service de qualité, réservé aux usagers du territoire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Depuis le 25 juin, les usagers peuvent enregistrer leur(s) véhicule(s) directement sur le site internet de la CCLA : <https://ccla.fr/actualites/inscription-plateforme-dechets-verts>
- Une inscription devra être réalisée pour chaque véhicule autorisé à accéder à la plateforme.
- En cas de difficulté pour effectuer cette démarche, les usagers pourront contacter directement le service déchets de la CCLA, qui les accompagnera dans leur inscription.



INFO À LIRE TRI SÉLECTIF

Lors de la dépose de vos déchets recyclables, ne jetez pas les déchets dans des sacs noirs ou opaques. Ils doivent être déposés en vrac dans le conteneur jaune.

Pourquoi ? Les sacs noirs ou opaques ne sont jamais ouverts au centre de tri. Les déchets qu'ils contiennent ne peuvent donc pas être recyclés et sont directement envoyés à l'incinération.

Quel coût pour la collectivité ? En 2025, ces erreurs ont représenté environ 7,3 % du volume total de déchets recyclables collectés, soit 26,3 tonnes, pour un coût estimé à 10 000 €. Ce surcoût se répercute nécessairement sur votre redevance.



INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI ENTERRÉS ET NOUVEAUX BADGES D'ACCÈS POUR LE DÉPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES

En 2023, la CCLA a réalisé une étude de faisabilité visant à :

- Optimiser le nombre et la répartition des Points d'Apport Volontaire (Ordures ménagères et tri-sélectif) sur l'ensemble des communes.

En fonction des niveaux d'usage et des contraintes d'accessibilité, certains sites ont été supprimés ou relocalisés, et d'autres ont été créés. **Aujourd'hui, le territoire dispose de 54 Points d'Apport volontaire.**

- Analyser et chiffrer l'installation de Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) en remplacement des colonnes aériennes sur un certain nombre de points préalablement identifiés après concertation avec les communes.

Le passage en CSE permet d'augmenter les volumes de stockage, offre une meilleure intégration paysagère et facilite le dépôt des déchets.

À la suite de cette étude, en plus des 6 points situés autour du lac qui étaient déjà dotés de conteneurs semi-enterrés, la CCLA a décidé d'équiper 11 points supplémentaires.

Confiés à l'entreprise SPIE Batignolles, **les travaux qui ont commencé fin mai 2026 se termineront fin septembre.**

À noter que pour les points qui resteront en conteneurs aériens, seulement ceux pour la collecte des ordures ménagères seront remplacés par des équipements neufs.



Un nouveau badge pour le dépôt de vos ordures ménagères

Parallèlement à ces travaux, la CCLA a choisi de modifier le système de contrôle d'accès pour le dépôt de vos sacs d'ordures ménagères. Votre clé verte sera remplacée par une carte RFID (format carte bancaire) qui facilitera votre identification avec déverrouillage du tambour.

Pour récupérer votre nouveau badge, des permanences ont été mises en place dans toutes les communes* :

- Marcieux : Vendredi 24 juillet de 17h à 19h30 à la mairie
- Gerbaix : Vendredi 31 juillet de 17h à 19h30 à la mairie
- Aiguebelette le lac : Samedi 29 août de 9h à 12h à la mairie
- Ayn : Samedi 5 septembre de 9h à 12h à la mairie
- Lépin le lac : Samedi 12 septembre de 9h à 12h à l'agence postale
- Dullin : Samedi 19 septembre de 9h à 12h à la mairie

* Les permanences concernant les communes de Novalaise, Nances, Attignat-Oncin et Saint-Alban-de-Montbel sont déjà passées.



Cependant, si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une des permanences, **vous avez la possibilité de retirer votre carte RFID directement auprès du service Déchets de la CCLA (Maison du Lac), les lundis et vendredis.**

Attention, conservez bien votre badge vert jusqu'à fin septembre. Tous les travaux ne vont pas se faire simultanément et elle vous permettra d'accéder aux conteneurs qui n'auraient pas encore été remplacés. À l'issue de cette période, vous pourrez déposer votre badge vert en Déchetterie, en veillant à bien retirer les piles se trouvant à l'intérieur.

ENVIRONNEMENT

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU LAC D'AIGUEBELETTE :
UNE ANNÉE D'ANIMATIONS ET DE NOUVEAUTÉS

UNE PROGRAMMATION AU RYTHME DES SAISONS

Bénéficiant d'effectifs renforcés courant 2025 sur ses missions de médiation, et s'appuyant sur les conclusions du Schéma d'interprétation des patrimoines, l'équipe de la Réserve a déployé, ce début d'année 2026, une nouvelle programmation d'animations trimestrielles et saisonnières gratuites.

Au rythme de l'année et des saisons, l'équipe invite petits et grands à explorer la diversité patrimoniale de la Réserve au travers de rendez-vous thématiques. L'objectif est de mettre en lumière nos patrimoines naturels et archéologiques, tout en s'inscrivant en résonance avec des événements nationaux, européens et/ou internationaux.

Cette programmation est à retrouver en détail dans « l'Agenda de la Réserve ». Ce document est consultable en ligne sur le site internet de la CCLA (onglet Réserve Naturelle) et distribué au format papier sur le territoire de la CCLA (mairies, commerces, écoles...).



Retour sur les animations hivernales et printanières

> **Cet hiver**, les zones humides et les forêts étaient à l'honneur à la Réserve avec un kamishibai sur le cycle de l'eau destiné au jeune public, des sorties nature ainsi qu'un ciné-débat sur la faune cavicole co-organisé avec l'Office National des Forêts (ONF). Au total, près de 100 personnes ont participé à ces premiers rendez-vous.

> Avec le retour des beaux jours, **le printemps** a ensuite permis de sensibiliser le public à la préservation des amphibiens dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Fin mai, à l'occasion de la Fête de la nature, l'équipe a déployé une programmation riche dédiée aux insectes et au monde végétal. Cette seconde saison a rencontré un vif succès en rassemblant pas moins de 180 personnes.



L'ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

En complément de cette programmation et de sa présence sur le terrain, l'équipe de la Réserve va à la rencontre des habitants lors des manifestations locales. Une belle opportunité pour échanger et sensibiliser :

> En avril : Fête de la Chasse – Lépin-le-Lac (19/04) :

Les deux gardes, Melvina et Niels, ont proposé des animations ludiques permettant de découvrir la faune tout en sensibilisant le public à la réglementation, à la protection des espèces et au rôle des gardes dans leurs missions quotidiennes.

> En mai : Fête du Jardin et des produits locaux – Ayn (23/05) :

En écho à la thématique "insectes et monde végétal" déclinée pour la Fête de la nature, l'équipe a animé deux ateliers au cours de cette journée festive : un atelier sur la création d'une mare et une sortie à la découverte des « petites bêtes » du village. Sur le stand, les enfants ont découvert les secrets des insectes à travers des jeux pédagogiques et se sont vu remettre des pochons de graines pour les attirer dans leur jardin !



ACCUEILLIR à la Maison du Lac

Les travaux de restructuration de la Maison du Lac ont permis de réaménager une partie de l'ancien espace scénographique, jusqu'alors inaccessible au public. Cet espace sera désormais utilisé en priorité par l'équipe de la Réserve pour y déployer ses ateliers et animations.

En cours de finalisation, l'aménagement conserve deux espaces distincts permettant de s'adapter aux différents formats d'activités et aux publics accueillis :

> **Une salle d'ateliers** : Un espace pratique pour les activités créatives et autres animations pédagogiques en petits groupes.

> **Un petit théâtre immersif** : Un espace adapté aux conférences, projections vidéos et petits spectacles.

Cet aménagement offre une solution d'accueil et de repli, tant pour les groupes scolaires que pour le grand public, lorsque les conditions météo ne permettent pas les sorties sur le terrain. De quoi découvrir, apprendre et profiter des richesses de la Réserve tout au long de l'année, à l'abri des intempéries !



SCOLAIRES : une offre pédagogique renouvelée

Chaque année, la CCLA déploie une offre pédagogique variée à destination des établissements scolaires de son territoire. Sur les thématiques environnementales et pour la rentrée 2026, la Réserve renouvelle son offre afin de s'adapter au Schéma d'interprétation des patrimoines. Parmi les thématiques proposées, les enseignants pourront choisir :

> **La découverte d'un espace protégé (dédiée aux collégiens)** : pour comprendre l'histoire, la biodiversité, la réglementation et les missions de gestion de la Réserve Naturelle.

> **Les secrets des chauves-souris** : Une animation dédiée à ces mammifères fascinants, la Réserve abritant à elle seule une vingtaine des 36 espèces présentes en France.

> **Notre lien au lac** : Une animation pour appréhender la fragilité de ses milieux, les espèces qui en dépendent et le partage avec nos usages.

PROCHAINEMENT : un été au plus proche du public

Que vous soyez habitant du territoire ou visiteur d'un jour, l'équipe sera présente cet été et vous donne rendez-vous quelle que soit la météo !

> **Sur le terrain** : Ouvrez l'œil ! L'équipe renforcera ses actions de sensibilisation et ira à la rencontre des visiteurs sur les sentiers de l'Épine et autour du lac.

> **Des animations exclusives** : des rendez-vous privilégiés seront proposées certains jours de **l'été au lever et au coucher du jour**.

> **Certains dimanches matin à 10h30** : Des animations thématiques en compagnie des gardes (découverte des oiseaux, secrets des prairies...).

> **En cas de pluie le week-end** : Les gardes vous accueilleront à partir de 14h à la Maison du Lac pour un après-midi ludique au sec !

Au programme : jeux de société sur la biodiversité, activités manuelles et animations thématiques pour toute la famille !

POLITIQUE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : COOPÉRER POUR MIEUX GÉRER UN TERRITOIRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

À la suite des élections municipales, le nouveau conseil communautaire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA) a été installé le 9 avril 2026 pour un mandat de six ans. Composé de 22 élus issus des conseils municipaux des 10 communes adhérentes, il a procédé en son sein à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Le cadre d'action de la CCLA est défini par ses statuts qui ont été actualisés en 2023. Elle exerce de plein droit en lieu et place des 10 communes, un ensemble de compétences qui sont, pour une partie, "obligatoires" (imposées par le code général des collectivités territoriales) et, pour une autre, exercées à titre "supplémentaire" (transférées par les communes).

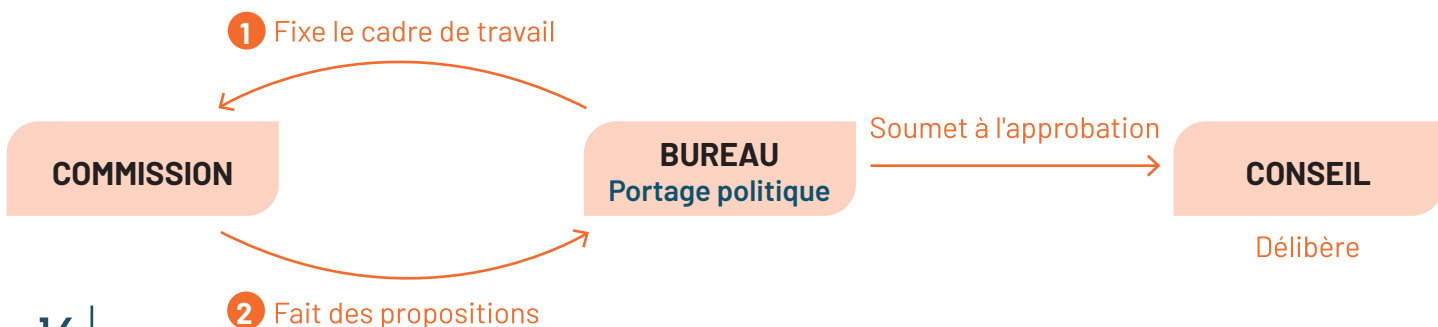
La CCLA agit à la fois pour garantir un développement harmonieux, durable et respectueux de l'environnement, favoriser le développement et la proximité des services à la population, maintenir le lien social et renforcer l'attractivité du territoire.

À travers ce dossier, nous vous invitons à découvrir le fonctionnement et les principes de gouvernance de la CCLA ainsi que les orientations et le rôle concret de votre communauté de communes.



GOVERNANCE : les différentes instances communautaires

Pour concevoir et mettre en œuvre ses actions et ses politiques publiques, la Communauté de communes s'appuie sur des instances qui participent à l'élaboration et à la prise de décision.



1. Le Bureau élargi : une instance de pilotage politique



PASCAL ZUCCHERO
Maire de Marcieux

Président



ALEXANDRE FAUGE
Maire de Nances

**1^{er} vice-président
Déchets &
Assainissement**



SERGE GROLLIER
Maire de
Lépin-le-Lac

**2^e vice-président
Économie &
Tourisme**



FABIEN DUPRAZ
1^{er} adjoint à
Novalaise

**3^e vice-président
Culture & Sport**



FRANCIS MALLEIN
Maire de
Aiguebelette-le-Lac

**4^e vice-président
Lac &
Environnement**



SANDRA FRANCONY
Maire d'Ayn

**5^e vice-présidente
Social**



MARIE-LISE MARCHAIS
Conseillère à
Novalaise

**6^e vice-présidente
Mobilité &
Transition
énergétique**



THOMAS ILBERT
Maire de
Attignat-Oncin

**Délégué à
l'urbanisme**



CLAUDINE TAVEL
Maire de Novalaise



CHRISTOPHE VEUILLET
Maire de Gerbaix



FABIENNE GIRERD
Maire de Dullin



ROMAIN BAVUZ
Maire de Saint-Alban-
de-Montbel

12 ÉLUS

AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau de la CCLA est composé de 12 membres comprenant le Président, 6 Vice-Présidents et 5 autres membres élus par le conseil communautaire. Cette composition « élargie » a été approuvée par l'ensemble des conseillers **afin que toutes les communes y soient représentées.**

Sur la base d'une réunion mensuelle, son rôle est :

- Définir les orientations et les objectifs des politiques de la CCLA qui sont développées dans le cadre de ses compétences.
- Suivre les travaux des commissions thématiques.

Par ailleurs, il assure directement le suivi et le pilotage des réflexions et propositions portant sur les domaines suivants : « Finances », « Communication » et « Élaboration du projet de territoire ».

Si le Bureau définit les orientations et les axes de travail des commissions thématiques, dans le cadre de l'élaboration d'une "feuille de route" en début de mandat, les propositions d'actions ou de projets sont débattues et approuvées au sein du conseil communautaire qui reste l'instance décisionnaire.

2. Le Conseil communautaire : l'instance de décision

22 ÉLUS

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire constitue l'assemblée délibérante de Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

Le nombre de conseillers communautaires ainsi que leur répartition entre les communes ont été établis conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et entérinés par arrêté préfectoral. Chaque commune est représentée en fonction de sa population, garantissant ainsi un équilibre et une représentation équitable de l'ensemble du territoire.



Le Conseil communautaire se réunit en séance publique a minima une fois par mois afin d'examiner et d'approuver ou non les propositions qui lui sont soumises.

Pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité et une gestion efficace des affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines compétences au Président qui rend compte en séance des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

À noter que les délégations ne peuvent concerner le volet budgétaire pour lequel toute décision (vote des budgets, modifications, attributions de subventions...) doit être approuvée par le conseil.

3. Des Commissions thématiques qui répondent aux enjeux du territoire

11 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque commission thématique est pilotée par un Vice-président et rassemble des élus communautaires et des conseils municipaux qui en font la demande.

Le travail des commissions peut s'appuyer sur une assistance technique des agents de la CCLA dans leurs domaines de compétence. Elles peuvent également associer ponctuellement des personnes qualifiées afin d'apporter leur expertise sur certains dossiers ou projets spécifiques.

Ces commissions constituent des instances de réflexion, d'échange et de proposition et n'ont pas de pouvoir décisionnel.

De nouvelles commissions peuvent être créées tout au long du mandat.

S'agissant des volets « finances », « communication » et « projet de territoire », il est convenu que ces trois sujets sont directement traités par le Bureau.

SOCIAL

ÉCONOMIE &
TOURISME

CULTURE

LAC &
ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

ASSAINISSEMENT

MOBILITÉS &
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

URBANISME

AGRICULTURE

SPORT

MUTUALISATION
SCOLAIRE

Les représentants de la CCLA au sein des organismes extérieurs

Le conseil communautaire a désigné les représentants qui siègeront au sein d'organismes extérieurs.

Ils sont les porte-parole de l'intercommunalité auprès des partenaires extérieurs et garantissent la cohérence des actions menées sur le territoire. Ils participent aux décisions stratégiques concernant des compétences partagées (déchets, eau, mobilité, développement économique, culture, etc.) et veillent aux intérêts du territoire et des communes membres dans les projets et partenariats extérieurs.

- Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Centre Social Agir Ensemble Localement (AEL)
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS)
- Conseil syndical du Parc Naturel Régional de la Chartreuse
- Chartreuse Tourisme
- Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)
- Foncière agricole
- France Numérique Ensemble (FNE) de la Savoie
- Comité National d'Action Social (CNAS)
- Comité LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)
- Comité Syndical Savoie Déchets
- Etablissement Public Foncier Local (EPFL)
- Société d'Aménagement de la Savoie



LE PROJET DE TERRITOIRE : un document stratégique

La CCLA s'est dotée en 2019 d'un premier projet de territoire qui s'est appuyé sur une importante phase de diagnostic et de concertation. Près de dix ans plus tard, le nouveau conseil communautaire a souhaité engager une démarche d'analyse, de réflexion et de concertation pour retravailler les orientations et les objectifs de départ et actualiser le projet de territoire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

Ce travail est apparu d'autant plus important qu'il va précéder la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Avant-Pays Savoyard qui fixe un cadre réglementaire en termes d'aménagement des territoires et qui devra être ensuite retranscrit dans tous les documents d'urbanisme. Ainsi, l'objectif de la CCLA est aussi de pouvoir participer aux travaux de révision du SCoT en ayant fixé des orientations et des objectifs clairs en matière d'aménagement du territoire.

 **Plus d'infos sur Schéma de Cohérence Territoriale de l'Avant Pays Savoyard :**
<https://www.avant-pays-savoyard.com/smaps/project/scot/>

À noter que les Communautés de Communes de Yenne et de Val Guiers ont, elles aussi, décidé de se doter d'un projet de territoire. Cette concomitance permettra d'organiser des temps de partage pour garantir la prise en compte des relations fonctionnelles entre territoires voisins et la cohérence des orientations et objectifs définis par chacun d'eux.

À QUOI SERT UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Il s'agit donc pour la CCLA de disposer d'une vision prospective, de se doter d'un plan d'actions mais aussi de définir les compétences de demain, c'est-à-dire celles qu'il semblerait nécessaire d'intégrer ou de faire évoluer pour atteindre les objectifs fixés et garantir la cohérence des politiques à mener.

Un projet de territoire n'a pas de valeur réglementaire. Il constitue principalement un cadre qui fixe pour les 10 ans à venir, les orientations et les objectifs qui doivent guider l'action de la CCLA afin de garantir un développement harmonieux du territoire et répondre aux attentes et besoins de la population.

Projet de territoire 2019



à consulter sur le site

LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La CCLA se donne environ un an et demi pour réaliser ce travail, organisé autour de quatre grandes phases :

1. Diagnostic territorial

Cette première étape consistera à établir un diagnostic permettant de caractériser et d'analyser les évolutions territoriales que ce soit en termes démographiques, économiques, socio-économiques, environnementaux... afin de dégager les principales tendances.

2. Définition d'une vision politique partagée

À partir des constats établis, le Bureau communautaire et le Conseil communautaire définiront une vision politique commune exprimant les priorités et les souhaits en termes de positionnement et d'avenir pour le territoire.

3. Concertation et partage

Une large phase de concertation sera menée avec les conseillers municipaux, les acteurs socio-économiques, les associations locales, les organismes institutionnels et les habitants afin de faire émerger un consensus et définir les axes stratégiques des politiques à mener.

4. Définition des objectifs opérationnels et du plan d'actions

La dernière phase visera à traduire les orientations stratégiques en objectifs opérationnels et en actions concrètes. Elle permettra également de définir les modalités de suivi et de pilotage du projet de territoire.

Deux dimensions complémentaires devront être prises en compte dans l'élaboration du projet de territoire.

La pertinence de l'échelle territoriale

De nombreux sujets dépassent en effet le seul périmètre de la CCLA.

Il conviendra donc d'interroger les relations à développer avec les communautés de communes et les agglomérations voisines afin d'identifier les coopérations, mutualisations et complémentarités possibles.

Un document cadre de financement

Dans un contexte où la recherche de financement devient parfois compliquée, le projet de territoire doit être aussi construit comme un document-cadre dont les objectifs opérationnels légitiment et objectivent les demandes de subvention qui peuvent être déposées dans le cadre d'appel à projets ou de programme de financement (Europe, État, Région, Département).



QUE FAIT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU QUOTIDIEN ?

Il est parfois un peu difficile de comprendre le « qui fait quoi » sur un territoire compte-tenu de l'empilement des compétences entre collectivités. Aussi, plutôt que de rappeler les compétences statutaires de la CCLA, nous avons souhaité lister les actions, services et dispositifs concrets au service des habitants et du territoire.

Cadre de vie

- Entretien des espaces verts autour du lac



Urbanisme et Habitat

- Permanences de l'architecte conseil
- Permanences d'un conseiller ASDER pour la rénovation énergétique des bâtiments
- Permanences SOLIHA / OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Aide financière de la CCLA pour les projets éligibles à l'OPAH



Déchets



- Collecte des ordures ménagères et tri sélectif
- Aménagement des points d'apport volontaire avec mise en place de conteneurs semi-enterrés (*en cours*)
- Gestion de la déchetterie de Novalaise
- Création d'une plateforme de dépôt et broyage des déchets verts
- Ramassage des déchets autour du lac

Assainissement



Assainissement collectif

- Gestion et exploitation des réseaux d'assainissement et stations d'épuration
- Extension et réhabilitation des réseaux (exemples récents : Gerbaix « Guigardet », Novalaise « Les Pérelles », St-Alban-de-Montbel « Gué des Planches »)

Assainissement non collectif

- Service de contrôle des installations
- Accompagnement des particuliers pour l'obtention d'aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Action sociale



Enfance – Jeunesse – Personnes âgées

- Construction des crèches de Novalaise et Lépin-le-Lac et gestion par le CIAS créé par la CCLA
- Construction d'un pôle social à Novalaise (*en cours*)
- Hébergement et soutien financier aux actions du Centre Socioculturel AEL
- Mise en place d'un Service de Transport à la Demande
- Construction d'une maison de santé à Saint-Alban-de-Montbel
- Création d'un poste d'Assistante de village
- Création d'un poste de Conseiller numérique

Mobilité



- Aménagement des voies vertes autour du lac
- Mise en place d'équipements de stationnement des vélos et de stations de réparation
- Création du parking de covoiturage de Nances
- Participation au projet de Service Express Régional Métropolitain
- Création d'une liaison cyclable entre le lac et la Via Rhôna (*en cours*)

Lac - Environnement



- Gestion des usages du lac (navigation, occupation des berges, manifestation, baignade...)
- Mise en place du piquetage de protection de la végétation aquatique
- Gestion de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette en lien avec le CEN Savoie
- Mise en place d'un service de garderie de la réserve
- Gestion des zones humides et cours d'eau
- Mise en place d'un programme d'animations dédiées à la préservation environnementale
- Suivi scientifique de la qualité des eaux du lac et de son écosystème
- Gestion des ports de Nances, d'Aiguebelette et Pomarin et St-Alban-de-Montbel (243 places)
- Vente des cartes des plages pour les résidents
- Vente du droit de navigation pour chaque embarcation

Économie



- Gestion des zones d'activités de Gerbaix, du Goutier (Novalaise – Nances) et de la Gagère (St-Alban-de-Montbel)
- Dispositif d'aides aux commerces de proximité en lien avec la Région

Tourisme – Loisirs



- Création et financement de l'office de tourisme du Lac d'Aiguebelette
- Gestion et recouvrement de la taxe de séjour, reversement à l'Office de tourisme
- Gestion des bases de loisirs du Sougey et d'Aiguebelette
- Aménagement et gestion des sentiers de randonnée, Trail et VTT de l'ensemble du territoire
- Création et gestion de parcours d'orientations
- Création de parcours équestres
- Gestion du site d'escalade du col du Banchet

Sécurité – Secours



- Mise en place d'un poste de gendarmerie d'été (4 gendarmes)
- Mise en place d'agents de sécurité plage et parking du Sougey en période estivale
- Coordination du dispositif de sécurité estival (CCLA, Maires, Gendarmerie, Pompiers, Gardes RNR, AREA)

Sport

- Gestion du pôle sportif intercommunal de Novalaise (Gymnase, plateau sportif, tennis, terrains de football)
- Construction de la halle multisports et de la piste d'athlétisme de Novalaise (2025)
- Financement de deux animateurs sportifs
- Soutien aux associations sportives et écoles



Culture

- Mise en place d'une saison culturelle itinérante (programmation)
- Coordination des actions d'éducation artistique et culturelles, parcours artistiques
- Soutien aux associations culturelles



Transport scolaire

- Validation des inscriptions au transport scolaire en lien entre service des transports de La Région
- Vente tickets individuels pour cars scolaires (trajets ponctuels)



QUELS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DÉJÀ ENVISAGÉS ?

Si le projet de territoire fixe un cadre pour les dix années à venir, il est cependant nécessaire dès le début du mandat, d'identifier les investissements prioritaires qui seraient à engager à plus ou moins court terme.

À partir, à la fois, d'une analyse prospective portant sur les capacités financières de la CCLA, ses obligations réglementaires, les enjeux territoriaux et les besoins de service pour la population, plusieurs projets ont d'ores et déjà été identifiés et inscrits dans un programme pluriannuel d'investissement.

Pour autant, l'engagement de tous ces projets qui pour certains, sont encore au stade de l'étude de faisabilité, n'est pas encore arrêté. Il dépendra des conclusions des études techniques accompagnées des estimations financières ainsi que des garanties d'obtention des financements sollicités auprès de l'Europe, de l'État, de la Région ou du Département.

Par ailleurs, il est rappelé que pour chacun d'entre eux, cet engagement reste soumis à l'approbation du conseil communautaire.

SPORT

La remise à niveau des équipements sportifs du territoire et le développement des infrastructures sportives ont été identifiés comme prioritaires face à la hausse du nombre de licenciés et à la saturation ou vétusté de certaines installations.

La CCLA a arrêté en 2022 un schéma d'aménagement du pôle sportif intercommunal de Novalaise qui définit les actions à mener pour mieux répondre aux demandes croissantes des associations et améliorer les conditions de pratique. L'objectif est aussi de favoriser le développement de la pratique sportive pour tous. Dans ce cadre, a été construite en 2025, une halle multisports avec piste d'athlétisme périphérique.



Un stade de football synthétique

L'aménagement d'un stade de football synthétique dimensions A8 en remplacement du terrain d'entraînement.

La réalisation du projet est envisagée en 2027 mais dépendra des financements qui pourront être mobilisés.

La rénovation du gymnase

Ce projet d'envergure comprend, d'une part, la rénovation thermique du bâtiment qui constitue une obligation réglementaire et d'autre part, la reprise du plateau sportif et le réaménagement des différents espaces intérieurs.

L'opération est programmée à partir de 2030. Sa réalisation nécessitera de mobiliser toutes les aides possibles compte-tenu des coûts prévisionnels de travaux.

MOBILITÉS

Au-delà des enjeux environnementaux, la question des alternatives à l'usage de la voiture et à l'autosolisme pour les déplacements du quotidien est aujourd'hui devenue prioritaire pour nombre d'habitants du territoire confrontés à la hausse du prix des carburants.

Plus de 70% des actifs travaillent hors territoire CCLA et sont amenés à utiliser leur voiture pour se rendre principalement sur le bassin chambérien.

Si la CCLA est pleinement associée aux réflexions en cours dans le cadre du projet de Service Express Régional Métropolitain de la grande aire urbaine de Chambéry dont l'objectif à moyen et long terme est de renforcer les services régionaux de transports en commun (cars et trains), la communauté de communes a déjà travaillé sur deux projets qui rejoignent cet objectif.

Photo de la ligne de covoiturage de Grand Chambéry



Création de 3 pôles d'échanges multimodaux

Un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) correspond à une aire de services qui permet aux usagers de passer facilement et rapidement d'un mode de transport à un autre pour se déplacer en facilitant l'accès aux transports en commun (covoiturage, ligne de bus ou train) et en favorisant le recours aux mobilités actives, notamment l'usage du vélo.

Il comprend un ensemble d'aménagements et d'équipements qui facilitent cette intermodalité : consigne à vélo, parking de covoiturage, cheminement sécurisé, panneaux d'information passagers...

Pour la CCLA, 3 points ont été identifiés :

- Le secteur de la gare de Lépin-le-Lac
- L'aire d'écomobilité de Novalaise (vers le collège)
- Le parking dit de Nances situé près de l'accès à l'A43

Réalisation envisagée : 2027 - 2028

Ce projet fait l'objet d'une importante demande de financement européen qui va conditionner la capacité de la CCLA à l'engager.

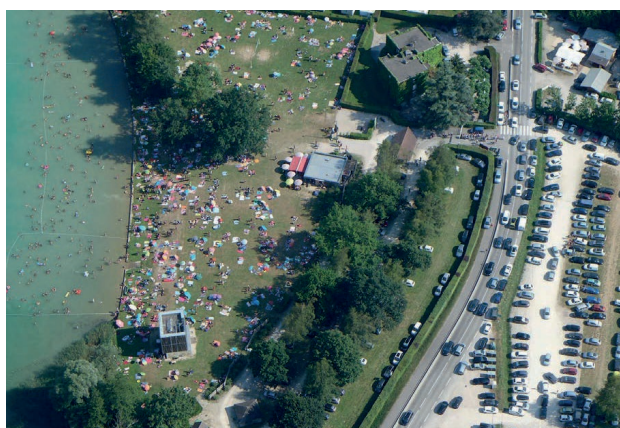
Mise en place d'une ligne de covoiturage spontanée (CCLA <-> Chambéry)

Avec l'appui du SMAPS, la CCLA en lien avec la CCVG et Grand Chambéry porte le projet de mise en place d'une ligne de covoiturage spontanée qui intégrera 11 points d'arrêts entre Pont-de-Beauvoisin et Chambéry dont 5 arrêts sur le territoire de la CCLA.

Ces arrêts seront équipés de panneaux lumineux qui permettent à toute personne de s'y présenter, de sélectionner et d'afficher sa destination. Il s'agit d'une forme d'autostop organisé qui a déjà fait ses preuves sur plusieurs territoire et notamment entre le bassin chambérien et le secteur des Bauges.

Prévision de mise en service : Hiver 2027

GESTION DES FLUX ET DU STATIONNEMENT DES VÉHICULES AUTOUR DU LAC



Projet : Mise en place de panneaux électroniques permettant l'affichage en temps réel des capacités de stationnement des parkings publics autour du lac avec relai de l'information à distance auprès des services de sécurité et du grand public (application spécifique ou interface web).

Ce projet s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à mieux réguler et maîtriser les pics de fréquentation autour du lac.

Objectif : Améliorer l'information sur l'état de saturation des abords du lac et mieux orienter le public qui vient à la journée.

Prévision de réalisation : Hiver 2027 pour mise en service printemps 2027.

PROGRAMMATION CULTURELLE - ÉTÉ 2026

Spectacles, concerts et moments de partage rythment l'été au cœur des communes du territoire. Ces rendez-vous **gratuits, en plein air** font la part belle à la création artistique locale et à la pratique artistique pour tous, aux côtés des communes partenaires, des associations et des acteurs locaux.

Nouveau ! La programmation des mercredis. La CCLA vous donne rendez-vous chaque semaine pour des propositions artistiques variées, gratuites et accessibles à tous.

 Retrouvez la plaquette papier à la Maison du Lac et en ligne sur <https://ccla.fr/saison-culturelle-ete-2026>



PROGRAMMATION ANIMATIONS NATURE - ÉTÉ 2026

Découvrez la nouvelle programmation estivale des animations proposées par la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette !

Au programme : des animations thématiques avec les gardes, des rendez-vous exclusifs au lever et coucher du jour ainsi que des activités ludiques à la Maison du Lac en cas de pluie. L'équipe sera présente tout l'été et par tout temps pour vous accueillir et vous accompagner dans la découverte de notre riche biodiversité.

 Retrouvez la plaquette papier à la Maison du Lac et en ligne sur <https://ccla.fr/reserve-naturelle-regionale/animations>



FESTIVAL DES NUITS D'ÉTÉ - DU 1^{ER} AU 8 AOÛT 2026

Les Nuits d'été est un festival itinérant qui se déroule chaque année pendant dix jours, lors de la première quinzaine d'août. Musique classique, musique d'aujourd'hui, théâtre, cirque, poésie sillonnent les routes qui mènent au lac d'Aiguebelette.

19 évènements (2 à 3 par jour) dans des lieux et communes différents
Tarifs : de 5 € à 18 €

 Retrouvez l'ensemble de la programmation et billetterie sur <https://festivallesnuitsdete.fr>



Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes.

 **Site internet :**
<https://ccla.fr/actualites>

 **Panneau Pocket :**
@CC du Lac d'Aiguebelette

 **Facebook :**
@CCLacAiguebelette

